

Réunion du Bureau de la Commission Locale de L'Eau (CLE) du SAGE Croult Enghien Vieille Mer

18 mars 2013 – Bonneuil-en-France – 14h00

Compte-rendu

Rédacteur

Juliette DELMAS – Animatrice du SAGE Croult Enghien Vieille Mer

SIAH du Croult et du Petit Rosne

Rue de l'eau et des enfants

95500 Bonneuil-en-France

juliette.delmas@sage-cevm.fr

Tel. : 01 30 11 16 80 / 06 70 52 36 86

ORDRE DU JOUR

1. Bilan de l'année 2012 : rapport annuel et clôture du budget
2. Budget prévisionnel 2013
3. Etude pour la réalisation de l'état initial, du diagnostic, des tendances et scénarios et l'aide au choix de la stratégie
 - ✓ Présentation du groupement ADAGE
 - ✓ Présentation de la proposition
 - ✓ Calendrier opérationnel de l'étude
 - ✓ Zoom sur la phase d'état initial
4. Communication : Lettre d'information, site Internet

Documents transmis avant la réunion :

- Rapport annuel 2012 de la cellule d'animation du SAGE
- Budget prévisionnel 2013

Etaients présents :

Membres du Bureau de la CLE :

Madame Josiane BERNARD	Vice-Présidente du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, Vice-Présidente de la CLE du SAGE
Monsieur Bernard BRETON	Président de la Fédération du Val d'Oise de pêche et de protection des milieux aquatiques
Madame Cécile DERUMIGNY	Chargée de mission SAGE - DRIEE Ile-de-France
Monsieur Didier GUÉVEL	Maire du Plessis-Gassot
Monsieur Gérard GRÉGOIRE	Conseiller municipal de Gonesse
Monsieur Robert HALIFAX	Association Environnement 93, Secrétaire général de l'association Aulnay Environnement
Monsieur Christian LAGRANGE	Vice-Président de la Communauté d'agglomération Est Ensemble, Conseiller municipal des Lilas
Monsieur Guy MESSAGER	Président du SIAH Croult et Petit Rosne, Président de la CLE du SAGE
Monsieur Jean-Claude NOYER	Président du SIA de la Région d'Enghien-les-Bains, Maire de Deuil-la-Barre, Vice-Président de la CLE du SAGE
Monsieur Michel POLI	DDT du Val d'Oise
Madame Lydia PROUVÉ	Chargée de projets politique territoriale – Agence de l'Eau Seine-Normandie
Monsieur Jean RAIMBOUX	Responsable de la Police de l'eau et des milieux - DDT du Val d'Oise

Autres participants:

Monsieur Bernard BREUIL	Chef du service hydrologie urbaine et environnement de la DEA 93 - Conseil Général de la Seine-Saint-Denis
Monsieur Eric CHANAL	Directeur du SIAH Croult et Petit Rosne
Madame Gaëlle CHEVILLOTTE	Consultante - ASca
Madame Juliette DELMAS	Chargée d'animation du SAGE Croult Enghien Vieille Mer
Madame Elisabeth HEYLER	Ingénieur-paysagiste - Complémenterre
Monsieur Dominique LEGUY	Directeur - ADAGE Environnement
Monsieur Nicolas LONDINSKY	Directeur du service eau et assainissement - Communauté d'agglomération Est Ensemble
Madame Amparo MARTAUD	Directrice générale des services du SIA de la Région d'Enghien-les-Bains
Madame Delphine PREVOT	Stagiaire – ADAGE Environnement

Etaients excusés :

Madame Charlotte BOUDET	Chargée de missions hydraulique urbaine et aménagement, Direction de l'Assainissement et de l'Eau - Communauté d'Agglomération Plaine Commune
Monsieur Philippe MONGES	Conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, Vice-Président de la CLE du SAGE
Monsieur Raymond TIROUARD	Président de l'Organisation générale des consommateurs (ORGECO) du Val d'Oise

1- Bilan de l'année 2012 : rapport annuel et clôture du budget

M. Guy MESSAGER, Président de la CLE du SAGE Croult Enghien Vieille Mer, ouvre la séance en accueillant les membres du Bureau et en les remerciant de leur présence.

Le premier point abordé concerne le rapport annuel 2012 de la cellule d'animation du SAGE. M. Guy MESSAGER rappelle qu'après validation par les membres du Bureau, ce document sera transmis aux partenaires financiers et mis à disposition des membres de la CLE.

Mme Juliette DELMAS présente le rapport annuel de l'année 2012. Elle rappelle que, suite à l'installation de la Commission Locale de l'Eau (CLE) en septembre 2011, l'année 2012 a été la première année d' "activité" de la CLE. La prise de fonction de l'animatrice du SAGE, en début d'année 2012, a permis de lancer la dynamique de travail et d'installer le SAGE dans le paysage territorial. Cette première année a notamment été consacrée à la prise de contact avec les acteurs du territoire au travers d'entretiens et de réunions destinées à présenter le périmètre du SAGE et les phases d'élaboration, et à recueillir les attentes et les connaissances particulières propres à enrichir l'état des lieux.

Les instances du SAGE (CLE, Bureau, Commissions thématiques) se sont réunies à plusieurs reprises tout au long de l'année.

Par ailleurs, l'année 2012 a également été consacrée à l'organisation administrative du SAGE et au lancement de l'appel d'offres pour la réalisation de l'état des lieux, des tendances et scénarios et l'aide au choix de la stratégie du SAGE.

Mme Lydia PROUVÉ apporte une précision quant à la forme du rapport annuel. L'Agence de l'Eau Seine-Normandie, qui finance à hauteur de 50% l'animation du SAGE, a besoin, pour pouvoir solder les subventions 2012, que soit précisé dans ce document la répartition du temps de travail de l'animatrice.

M. Guy MESSAGER propose qu'un tableau de répartition du temps de travail par mission soit annexé au rapport annuel.

Le rapport annuel 2012 de la cellule d'animation du SAGE est approuvé par le Bureau de la CLE

2- Budget prévisionnel 2013

Le budget prévisionnel 2013 du SAGE est présenté par le Président de la CLE. M. Guy MESSAGER détaille pour chaque section (fonctionnement et investissement) les principaux postes de dépense et les recettes attendues.

Pour la section de fonctionnement :

Les principales recettes de cette section sont constituées par :

Participation financière du SIARE, du SIAH Croult et Petit Rosne, et du Conseil général de la Seine-Saint-Denis)	65 160 €
Aides attribuées par le Conseil régional d'Ile-de-France et par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour le financement du poste d'animateur du SAGE et pour les frais de fonctionnement afférents	51 920 €

Les dépenses de la section de fonctionnement, sont quant à elles principalement constituées des postes suivants :

personnel mis à disposition par la collectivité de rattachement (SIAH Croult et Petit Rosne)	48 000 €
Charges à caractère général	16 899 €
Virement à la section d'investissement	47 980 €

Pour la section d'investissement :

M. Guy MESSAGER précise que les dépenses d'investissement sont principalement constituées des frais liés à l'étude lancée pour la réalisation de l'état des lieux, des tendances et scénarios et l'aide au choix de la stratégie du SAGE.

Le montant global de cette étude s'élève à environ 440 000 € TTC, sur une durée de 27 mois.

Dans le cadre de leur politique respective d'accompagnement des structures porteuses de SAGE, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Région Ile-de-France apportent une aide financière, à hauteur de 80%, pour les études nécessaires à l'élaboration du SAGE. Il a ainsi été notifié, pour le financement de l'étude citée précédemment, une aide de 216 000 € accordée par l'AESN et une aide de 140 000 € accordée par la Région Ile-de-France.

Compte tenu de la charge importante que constitue cette étude, il a été convenu que le montant de l'étude, et les aides financières associées, soient répartis sur toute la durée de l'étude, soit sur les exercices 2013, 2014 et 2015.

Les principales recettes d'investissement sont les suivantes :

Subvention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour le financement des études du SAGE	108 474 €
Subvention du Conseil régional Ile-de-France pour le financement des études	70 337 €

Les dépenses d'investissement sont principalement constituées par :

Frais d'étude	228 000 €
Développement du site Internet du SAGE, acquisition des données cartographiques	16 402 €

M. Guy MESSAGER rappelle qu'après validation du budget prévisionnel 2013 par le Bureau, celui-ci sera voté lors du prochain Comité syndical du SIAH Croult et Petit Rosne, qui se tiendra le 27 mars 2013.

Mme Lydia PROUVÉ confirme que l'aide qui sera attribuée par l'Agence de l'Eau pour le fonctionnement de la cellule d'animation correspond bien au montant indiqué dans le tableau budgétaire 2013. Elle précise que, dans le cadre de son Xème programme, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie peut apporter une aide financière majorée à 80% pour les études.

Le budget prévisionnel 2013 du SAGE est approuvé par le Bureau de la CLE

Avant de donner la parole à M. Dominique LEGUY, Directeur du Bureau d'étude ADAGE, M. Guy MESSAGER rappelle aux membres du Bureau que les commissions thématiques se réuniront au mois d'avril :

Commission	Date	Lieu
Milieu naturel	15 avril, à 14h00	Communauté d'agglomération Plaine Commune – St Denis
Qualité de l'eau	18 avril, à 10h00	SIARE – Soisy-sous-Montmorency
Aménagement	24 avril, à 14h30	<i>Lieu à déterminer</i>

Il informe également les membres du Bureau qu'un rendez-vous a été sollicité auprès du nouveau Sous-Préfet de Sarcelles, Monsieur Hervé MALHERBE, afin de l'associer au travail déjà engagé pour l'élaboration du SAGE.

3- Etude pour la réalisation de l'état initial, du diagnostic, des tendances et scénarios et l'aide au choix de la stratégie

(Diaporama en annexe)

M. Dominique LEGUY présente le groupement d'étude ADAGE/AScA/Complémentterre/Biodiversita chargé d'accompagner la CLE pour la réalisation de l'état initial, du diagnostic, des tendances et scénarios et l'aide au choix de la stratégie du SAGE. La proposition faite par le groupement comprend à la fois une expertise technique des différents sujets qui seront abordés dans le cadre du SAGE, une approche prospective, un accompagnement tout au long de l'étude pour faciliter la concertation, et une aide décisionnelle.

La présentation faite aux membres du Bureau s'articule autour des points suivants :

- Présentation du groupement d'études
- Présentation de la mission
 - ✓ Philosophie de l'accompagnement et principes de travail collectif
 - ✓ Démarche de SAGE et exemples de plus-values pour le territoire
- Temps d'échange
- Méthode et outils
- Calendrier opérationnel
- Zoom sur la phase Etat initial
 - ✓ Objectifs et périmètres
 - ✓ Travail du groupement
 - ✓ Rôle attendu des instances
 - Prochaines commissions thématiques
 - Prochaine CLE
 - Prochain bureau

Pour illustrer quelles peuvent être les plus-values du SAGE, M. Dominique LEGUY présente, pour chaque commission thématique, quelques éléments de réflexion issus des premiers entretiens réalisés et des données collectées à ce jour. Il précise que ces illustrations ne sont que des pistes de réflexion, et ne préfigurent en aucun cas l'étude qui sera réalisée, précisant que l'état des lieux sera mené en co-construction avec les acteurs du territoire.

AMENAGEMENT

- Un territoire « mosaïque » et des paysages contrastés en évolution permanente
- Un réseau hydrographique progressivement gommé par le développement urbain
- Une dynamique métropolitaine en mouvement (SDRIF, Grand Paris, SCOT...)
- Des accroissements brutaux des débits : vulnérabilité des personnes et des biens
- Des risques liés à la nature des sols et sous-sols
- La navigation sur les canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis
- ...

EXEMPLES DE PLUS-VALUES

- Favoriser la traduction opérationnelle des grands principes de gestion de l'eau et de protection des milieux (zones humides...) en amont des projets d'aménagement et dans les documents d'urbanisme opposables (SCOT, PLU, CDT...)
- S'appuyer sur l'identité paysagère liée à l'eau pour construire une vision globale du territoire et renforcer son attractivité
- Organiser la valorisation de la gestion des eaux de ruissellement dans les aménagements et se forger une culture commune en matière de gestion alternative
- Mettre en valeur le patrimoine paysager et vernaculaire lié à l'eau dans la ville, faire vivre la « mémoire de l'eau »
- ...

« Retrouver l'eau »

QUALITE DE L'EAU

- Un réseau hydrographique dense... majoritairement enterré
- Une qualité à reconquérir
- Des impacts liés aux rejets par temps sec et temps pluie
- Des accroissements brutaux des débits : chocs polluants / érosion des berges
- 30 % de l'eau potable provenant de nappes souterraines
- De vastes surfaces agricoles sur la moitié nord du périmètre
- Des potentialités paysagères liées à la « mémoire de l'eau » et au patrimoine hydraulique
- ...

EXEMPLES DE PLUS-VALUES

- Favoriser une approche intégrée des « conformités » de l'assainissement par les divers niveaux de gouvernance
- Usage raisonné / limitation des phytosanitaires
- Gérer en solidarité « amont/aval »
- Généraliser la prise en compte des effluents non domestiques
- Encadrer la qualité paysagère des ouvrages hydrauliques et favoriser les solutions alternatives
- ...

« Retrouver l'eau »

MILIEUX NATURELS

- Des « îlots » naturels et des paysages emblématiques (canal de l'Ourcq, forêt de Montmorency, grands parcs urbains...) en secteur urbain dense
- Une nature et un paysage « ordinaires » encore mal considérés et peu mis en valeur
- Des usages récréatifs liés à l'eau concentrés sur le canal de l'Ourcq, dans les grands parcs urbains et sur le lac d'Enghien
- Un niveau de connaissances et une valorisation (écologique / récréative) contrastés entre « îlots » naturels emblématiques et nature « ordinaire »
- Une demande sociale de loisirs de proximité et de lieux de ressourcement
- ...

EXEMPLES DE PLUS-VALUES

- Harmoniser le niveau des connaissances sur l'ensemble du territoire et identifier ses caractéristiques identitaires
- Reconstituer des espaces de « liberté » pour les cours d'eau, favorables à la récréation des milieux naturels humides
- Conforter les continuités écologiques et liaisons douces existantes, et en recréer des nouvelles
- Valoriser la nature « ordinaire », la nature « aménagée » et leurs potentialités paysagères
- Intégrer la préservation et la gestion de milieux naturels et des paysages dans les projets d'aménagement
- Renforcer le lien social en valorisant l'eau et ses milieux aquatiques
- ...

« Retrouver l'eau »

A l'issue de cette première partie de la présentation, il est proposé aux membres du Bureau un temps d'échange.

M. Bernard BRETON réagit à la notion de nature ordinaire évoquée comme l'une des pistes de réflexion à développer dans le cadre de la Commission « Milieu naturel ».

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, beaucoup de moyens ont été concentrés sur des actions en faveur de la biodiversité "exceptionnelle", voir en particulier la création de l'Agence Française de la Biodiversité, mais on prend progressivement conscience de la nécessité de préserver et restaurer la nature dite "ordinaire" qui participe tout autant à la qualité écologique de notre environnement.

Il pointe également l'importance de valoriser les loisirs de proximité, notamment liés à l'eau et aux canaux. L'Île-de-France est une terre de tourisme culturel, notamment Paris, et de tourisme d'affaire à l'échelle nationale et internationale, mais il est également indispensable de développer les loisirs et le tourisme à destination des franciliens, notamment en restaurant et aménageant les berges des cours d'eau et des canaux afin qu'ils puissent se réappropriier ces espaces, pour la promenade, la pêche, limitant ainsi les zones de « non droit ».

M. Gérard GREGOIRE abonde dans ce sens, mais fait remarquer qu'il est prioritaire d'aborder les questions liées au développement du territoire. Il cite l'exemple du territoire du SIAH Croult et Petit Rosne qui est concerné par de nombreux et importants projets d'aménagement qui devraient voir le jour dans les prochaines années pour répondre au besoin de développement économique et d'emploi du territoire. Mais ce besoin impose d'adapter et de renforcer les infrastructures d'assainissement existantes, en particulier la station de dépollution de Bonneuil-en-France qui arrive à saturation. Le SIAH Croult et Petit

Rosne étudie d'ores et déjà les divers scénarios de développement de son territoire afin d'adapter au mieux l'extension de la station de dépollution aux besoins futurs.

Plus globalement, M. Gérard GREGOIRE insiste sur la nécessité et l'urgence d'anticiper les besoins en matière d'eau potable et d'assainissement, notamment dans le cadre des politiques du Grand Paris et de métropolisation. Il faut absolument lier l'eau à l'économie. Par ailleurs, les nombreux projets d'aménagement posent la question de la "consommation" des terres agricoles et de la présence fréquente de sols pollués (décharges, cyanures), , dont l'impact sur l'eau devra être abordé dans le cadre du SAGE.

M. Gérard GREGOIRE souhaite que, pour autant, la dimension "rêve" de l'aménagement de notre territoire ne soit pas oubliée, ce qui pourrait se concrétiser par l'aménagement d'une promenade le long du Croult depuis le parc de la Courneuve jusqu'à Louvres.

Autre point que M. Gérard GREGOIRE souhaite voir aborder dans le cadre du SAGE : les ressources géothermiques. L'usine géothermique de Villiers-le-Bel permet d'alimenter en eau chaude de nombreux quartiers de Villiers-le-Bel et de Gonesse.

Pour conclure M. Gérard GREGOIRE insiste sur le fait que l'eau n'est pas un supplément d'âme, mais une nécessité pour permettre au territoire de se développer.

Mme Josiane BERNARD souligne que tout cela montre bien l'importance du SAGE à venir, mais fait remarquer que le calendrier du Grand Paris et celui du SAGE ne sont pas tout à fait synchrones. Quand le SAGE sera adopté, les projets d'aménagement du Grand Paris seront eux déjà bien avancés. Aussi, est-il important que nous anticipions le plus tôt possible, c'est-à-dire dès aujourd'hui, afin que nous ne subissions pas cette dynamique territoriale mais que nous veillions à ce qu'elle intègre au mieux nos préoccupations. Le SAGE est un lieu d'échanges et de discussions qui doit nous permettre en toute légitimité et à la bonne échelle d'apporter de la cohérence aux différentes politiques territoriales.

Il est indéniable que l'emploi et le développement économique sont des priorités pour notre territoire, mais ces priorités ne sont pas nécessairement incompatibles avec l'exigence de protection et de reconquête des milieux aquatiques. Il faut arrêter d'opposer l'économie à l'environnement.

Nous construisons aujourd'hui le territoire de demain, et ce, pour les générations à venir.

M. Jean-Claude NOYER approuve les interventions qui viennent d'être faites, parlant de développement urbain et industriel nécessaire et inéluctable de notre territoire, ce qui entraînera inévitablement des conséquences écologiques. Il importe donc au plus haut point que nous œuvrions pour améliorer la qualité de l'eau par le biais du traitement des eaux usées domestiques et non-domestiques, mais aussi des eaux de ruissellement. M. Jean-Claude NOYER souhaiterait que les questions du logement et de l'emploi soient abordées dans le SAGE. Il est en effet indispensable que les projets d'aménagement prennent en compte la question de l'eau. .

Dans le cadre du projet d'extension de la station de dépollution de Bonneuil-en-France, M. Bernard BRETON note qu'en parallèle d'une extension il serait souhaitable de faire évoluer la station, à la fois dans les critères de qualité des eaux rejetées et vers une valorisation énergétique plus importante des biogaz produits par le traitement des boues.

M. Guy MESSAGER précise qu'avec l'industrialisation et l'urbanisation du territoire, la qualité des milieux aquatiques s'est dégradée. Il nous faut aujourd'hui inverser cette tendance, sans



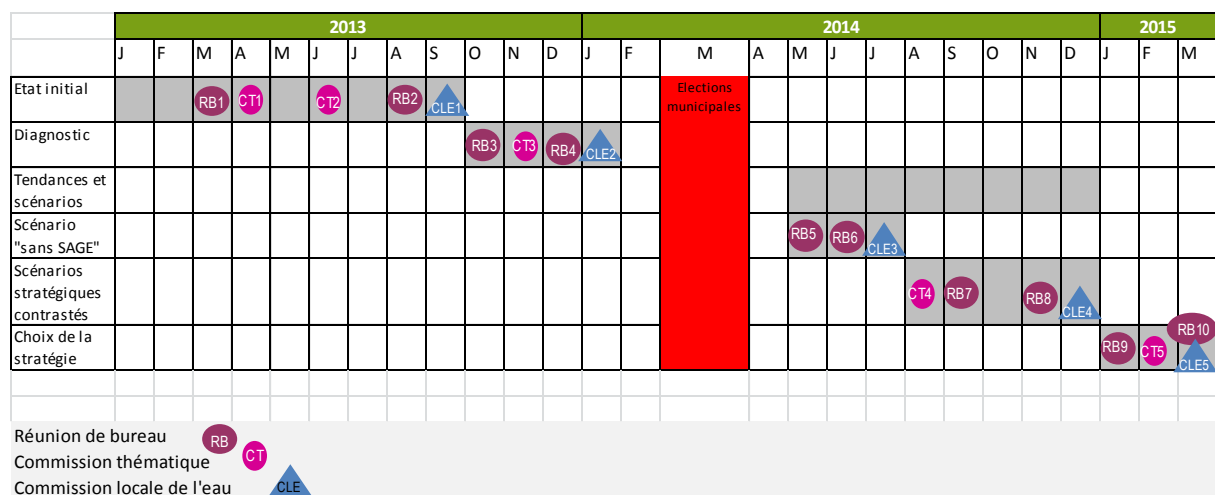
pour autant revenir en arrière. Le territoire évolue, et nous devons le prendre en compte. La démarche engagée n'est que le début d'un long processus.

Mme Lydia PROUVE revient sur l'intervention de Mme Josiane BERNARD qui évoquait le risque de décalage entre les projets inscrits dans le Grand Paris et l'adoption du SAGE. Pour éviter toute incohérence et incompatibilité entre ces projets et les objectifs de qualité qui seront au cœur du SAGE, la CLE et la cellule d'animation doivent dès aujourd'hui être identifiées par les porteurs des projets d'aménagement comme des interlocuteurs à consulter. Des échanges doivent avoir lieu dès aujourd'hui au travers des réunions et instances organisées par chacun (comité de pilotage des CDT, Commission thématiques du SAGE...).

Mme Juliette DELMAS précise que des contacts ont déjà été pris, et des rencontres ont déjà eu lieu, notamment dans le cadre du Contrat de Développement Territorial Val de France-Gonesse-Bonneuil-en-France.

M. Gérard GREGOIRE ajoute que le territoire hérite des décisions prises précédemment, et parle de « réparations » nécessaires. Un propos qu'il illustre avec des exemples. Le busage du Petit Rosne visait à limiter les inondations mais n'a pas eu les effets escomptés, il est aujourd'hui envisagé de le réouvrir à Sarcelles. Un quartier de Gonesse a été construit en zone inondable et est d'ailleurs régulièrement inondé par le Croult. Il est actuellement en projet de lui redonner son lit, et de prévoir la création d'une zone humide pour accueillir le trop plein d'eau à la sortie de la commune. Certaines communes du territoire ont longtemps accueilli des décharges, et bien qu'aujourd'hui fermées, des sols et des eaux, notamment de nappes, sont toujours pollués.

M. Dominique LEGUY continue sa présentation. Il expose aux membres du Bureau la manière dont sera réalisée l'étude et le calendrier prévisionnel.



Au regard du calendrier proposé par le groupement ADAGE, les membres du Bureau font remarquer que la validation du diagnostic est prévue juste avant les élections municipales, et qu'il serait peut-être souhaitable de la repousser à après, compte-tenu des modifications possibles de la CLE qui suivront les élections. Il est finalement décidé qu'un avis sur le diagnostic sera donné avant les élections et que seul le vote final sera repoussé après les échéances électorales. Il ne faut en effet pas que le travail de la CLE et du bureau d'étude soit mis en suspens. M. Dominique LEGUY informe les membres du Bureau que durant cette

période, et pour éviter tout retard dans la réalisation de l'étude, ADAGE pourra entamer la troisième phase en travaillant sur le scénario tendanciel.

Mme Josiane BERNARD fait remarquer qu'après les municipales en 2014 il y aura les cantonales en 2015. Nous ne pouvons pas prendre le risque de retarder trop le travail de la CLE. Nous devons avancer au rythme qui sera le nôtre.

M. Christian LAGRANGE abonde dans ce sens, en souhaitant que le travail réalisé ne soit pas défait à chaque renouvellement des membres de la CLE.

M. Bernard BREUIL fait remarquer que les réunions indiquées dans le calendrier prévisionnel ne pourront pas toutes être tenues dans les délais, notamment la CLE n°3 prévue en août 2014, c'est-à-dire juste après les municipales. Il faut prévoir un peu de temps après ces élections pour que les différentes collectivités aient statué sur la composition de leurs instances décisionnelles.

La décision est prise de maintenir la réunion de la CLE en Janvier 2014 pour une première validation du diagnostic, et de repousser la réunion prévue en Août 2014 à début Octobre.

M. Dominique LEGUY poursuit avec la présentation des Commissions thématiques. Dans la proposition du groupement ADAGE a été intégrée une approche paysagère, qui permet une vision intégrée du territoire. Il est proposé que cette thématique soit traitée de manière transversale au sein des 3 Commissions thématiques. Par ailleurs, en l'absence d'une Commission usage, il est proposé que les différents usages de l'eau liés aux loisirs et au tourisme, soient également traités dans les 3 Commissions thématiques :

- Thermalisme > Commission qualité de l'eau
- Navigation > Commission aménagement
- Loisirs, pêche... > Commission milieu naturel

Mme Lydia PROUVE fait remarquer qu'il peut être périlleux d'aborder les questions liées au tourisme, aux loisirs, et au paysage au sein des 3 Commissions, notamment au sein de la Commission qualité de l'eau qui est particulièrement technique.

Mme Amparo MARTAUD fait remarquer que l'intégration paysagère est un aspect qui est de plus en plus pris en compte dans la conception des ouvrages hydrauliques, qui sont désormais conçus pour s'intégrer dans le tissu urbain. Une attention particulière est portée à leur aménagement et à leurs fonctionnalités annexes telles que le rôle écologique qu'ils peuvent jouer.

M. Eric CHANAL insiste sur l'intérêt d'intégrer un volet paysager dans le SAGE. Le paysage peut constituer une très bonne porte d'entrée pour aborder certains sujets, notamment au sein des Commissions Qualité de l'eau et Aménagement. Cela devrait contribuer à aborder utilement les conséquences des projets d'aménagement qui bien souvent défigurent non seulement le paysage mais mettent parfois en péril la pérennité et l'équilibre des milieux naturels à proximité. Il précise néanmoins qu'il s'agit d'un exercice délicat, le paysage étant rarement une priorité dans les projets d'aménagement, notamment face aux contraintes économiques et d'emploi.

Mme Josiane BERNARD s'interroge quant à la pertinence de traiter la question du paysage au sein de la Commission qualité de l'eau. Il ne faut pas oublier que la CLE est le lieu de la synthèse et du débat final.



Le Bureau décide in fine de valider la proposition de travail en commissions faite par le bureau d'études.

4- Communication : Lettre d'information, site Internet

Mme Juliette DELMAS présente la Lettre d'information, *Paroles de SAGE*, lancée en début d'année. Cette lettre, diffusée largement aux membres de la CLE et aux acteurs concernés de près ou de loin par le SAGE, est destinée à apporter une information claire et régulière sur l'état d'avancement du SAGE et à mettre en lumière les différents enjeux liés à l'eau sur notre territoire. Le prochain numéro sera diffusé au mois d'avril.

Un site Internet sera également mis en ligne afin de donner plus de visibilité au SAGE, et de mettre à disposition de tous les partenaires les informations nécessaires pour permettre une connaissance partagée des enjeux et une mobilisation de chacun.

Avant de clore la réunion, M. Guy MESSAGER propose de fixer la date de la prochaine réunion au :

Mercredi 18 septembre à 14h00, dans les locaux du SIAH Croult et Petit Rosne

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Guy MESSAGER remercie l'ensemble des membres du Bureau de leur participation et lève la séance.

Guy MESSAGER



Président de la CLE
du SAGE Croult Enghien Vieille Mer

Accompagner la CLE dans l'élaboration du SAGE Croult Enghien Vieille Mer

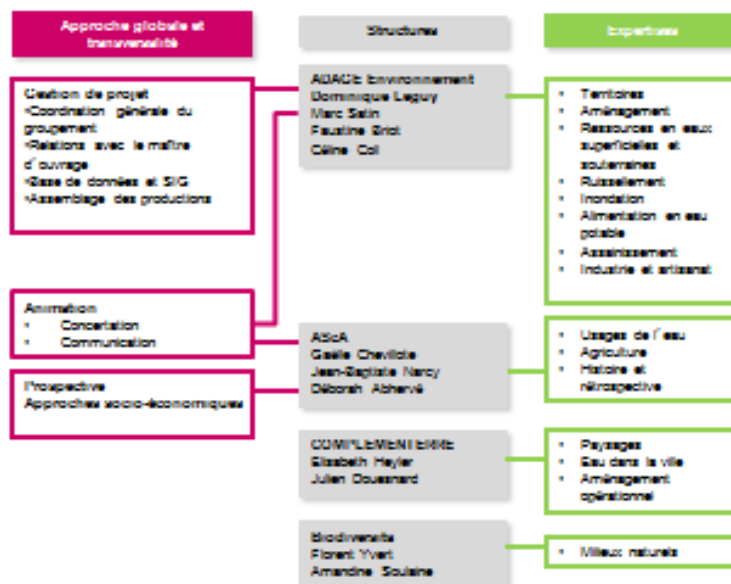
Phase : Etat des lieux | Etat initial

Bureau de la Commission Locale de l'Eau
18 mars 2013

Ordre du jour

- Objectifs : Echanger sur la mission et préparer le travail participatif
- Présentation du groupement d'études
- Présentation de la mission
 - Philosophie de l'accompagnement et principes de travail collectif
 - Démarche de SAGE et exemples de plus-values pour le territoire
 - Méthode et outils
- Calendrier opérationnel
- Zoom sur la phase Etat initial
 - Objectifs et périmètres
 - Travail du groupement
 - Rôle attendu des instances
 - Prochaines commissions thématiques
 - Prochaine CLE
 - Prochain bureau

- **ADAGE environnement, ASca, Complementerre et Biodiversita : une équipe experte et expérimentée**
 - Réel savoir faire « eau » : accompagnement à l' élaboration de SAGE, et de politiques thématiques de l' eau (assainissement, eau potable, rivière,...)
 - Conduite, suivi et évaluation des politiques et projets « eau » (Contrats et SAGE) et territoriaux (documents d' urbanisme, éco-quartier...)
 - Démarches prospectives
 - Animation de démarches collaboratives
- Une équipe réactive et disponible
- Des habitudes de travail en commun sur des projets d' envergure



- Un accompagnement « sur mesure » pour élaborer concrètement le SAGE
 - Adapté en fonction des « phases » de l'étude
 - Analyser la situation
 - Aider à dégager une vision des possibles
 - Aider à choisir une stratégie
 - Qui fait vivre la dynamique d'acteurs et la gouvernance
 - Qui mobilise des capacités d'animation et de communication, de l'expertise thématique et transversale, un esprit de synthèse, et de la pédagogie
 - Qui prend en compte les attentes et questions des acteurs



- Aider à la mise en œuvre des dispositions réglementaires et des programmes d'action portés par la DCE, la LEMA, le SDAGE Seine-Normandie, le programme de mesures Seine-Normandie et le Plan territorial d'actions prioritaires, et notamment l'atteinte du bon état / potentiel des masses d'eau en 2015, 2021 et 2027
 - ➔ Un levier aujourd'hui fortement mis en avant dans les politiques de l'eau et des milieux aquatiques (circulaire SAGE mai 2011)
- Optimiser la plus-value spécifique aux politiques de l'eau et des milieux aquatiques
 - Donner à l'action technique une véritable ambition politique
 - Inscrire la gestion de l'eau dans les dynamiques territoriales
 - Organiser l'action concrète dans une vision stratégique claire
 - Etendre les actions de sensibilisation et de pédagogie à tous les publics



Un SAGE pour quoi faire?

- ... sans oublier les apports propres à toutes démarches globales
 - Faire progresser la culture commune de l' eau
 - Donner un cadre cohérent et lisible
 - Organiser le débat inter-acteurs
 - Favoriser l' anticipation et la vision à moyen terme
 - Faciliter l' action concrète

- *In fine*, le PAGD et le règlement du SAGE traduiront la stratégie retenue et le cadre d'action de référence choisis par la CLE en termes réglementaires



Pour illustrer la démarche

AMENAGEMENT

- Un territoire « mosaïque » et des paysages contrastés en évolution permanente
- Un réseau hydrographique progressivement gommé par le développement urbain
- Une dynamique métropolitaine en mouvement (SDRIF, Grand Paris, SCOT...)
- Des accroissements brutaux des débits : vulnérabilité des personnes et des biens
- Des risques liés à la nature des sols et sous-sols
- La navigation sur les canaux de l' Ourcq et de Saint-Denis
- ...

EXEMPLES DE PLUS-VALUES

- Favoriser la traduction opérationnelle des grands principes de gestion de l' eau et de protection des milieux (zones humides...) en amont des projets d' aménagement et dans les documents d' urbanisme opposables (SCOT, PLU, CDT...)
- S'appuyer sur l'identité paysagère liée à l'eau pour construire une vision globale du territoire et renforcer son attractivité
- Organiser la valorisation de la gestion des eaux de ruissellement dans les aménagements et se forger une culture commune en matière de gestion alternative
- Mettre en valeur le patrimoine paysager et vernaculaire lié à l'eau dans la ville, faire vivre la « mémoire de l'eau »
- ...

« Retrouver l' eau »

QUALITE DE L'EAU

- Un réseau hydrographique dense... majoritairement enterré
- Une qualité à reconquérir
- Des impacts liés aux rejets par temps sec et temps pluie
- Des accroissements brutaux des débits : chocs polluants / érosion des berges
- 30 % de l'eau potable provenant de nappes souterraines
- De vastes surfaces agricoles sur la moitié nord du périmètre
- Des potentialités paysagères liées à la « mémoire de l'eau » et au patrimoine hydraulique
- ...

EXEMPLES DE PLUS-VALUES

- Favoriser une approche intégrée des « conformités » de l'assainissement par les divers niveaux de gouvernance
- Usage raisonné / limitation des phytosanitaires
- Gérer en solidarité « amont/aval »
- Généraliser la prise en compte des effluents non domestiques
- Encadrer la qualité paysagère des ouvrages hydrauliques et favoriser les solutions alternatives
- ...

« Retrouver l'eau »

MILIEUX NATURELS

- Des « îlots » naturels et des paysages emblématiques (canal de l'Ourcq, forêt de Montmorency, grands parcs urbains...) en secteur urbain dense
- Une nature et un paysage « ordinaires » encore mal considérés et peu mis en valeur
- Des usages récréatifs liés à l'eau concentrés sur le canal de l'Ourcq, dans les grands parcs urbains et sur le lac d'Enghien
- Un niveau de connaissances et une valorisation (écologique / récréative) contrastés entre « îlots » naturels emblématiques et nature « ordinaire »
- Une demande sociale de loisirs de proximité et de lieux de ressourcement
- ...

EXEMPLES DE PLUS-VALUES

- Harmoniser le niveau des connaissances sur l'ensemble du territoire et identifier ses caractéristiques identitaires
- Reconstituer des espaces de « liberté » pour les cours d'eau, favorables à la récréation des milieux naturels humides
- Conforter les continuités écologiques et liaisons douces existantes, et en recréer des nouvelles
- Valoriser la nature « ordinaire », la nature « aménagée » et leurs potentialités paysagères
- Intégrer la préservation et la gestion de milieux naturels et des paysages dans les projets d'aménagement
- Renforcer le lien social en valorisant l'eau et ses milieux aquatiques
- ...

« Retrouver l'eau »

Outils de gestion et de valorisation des données

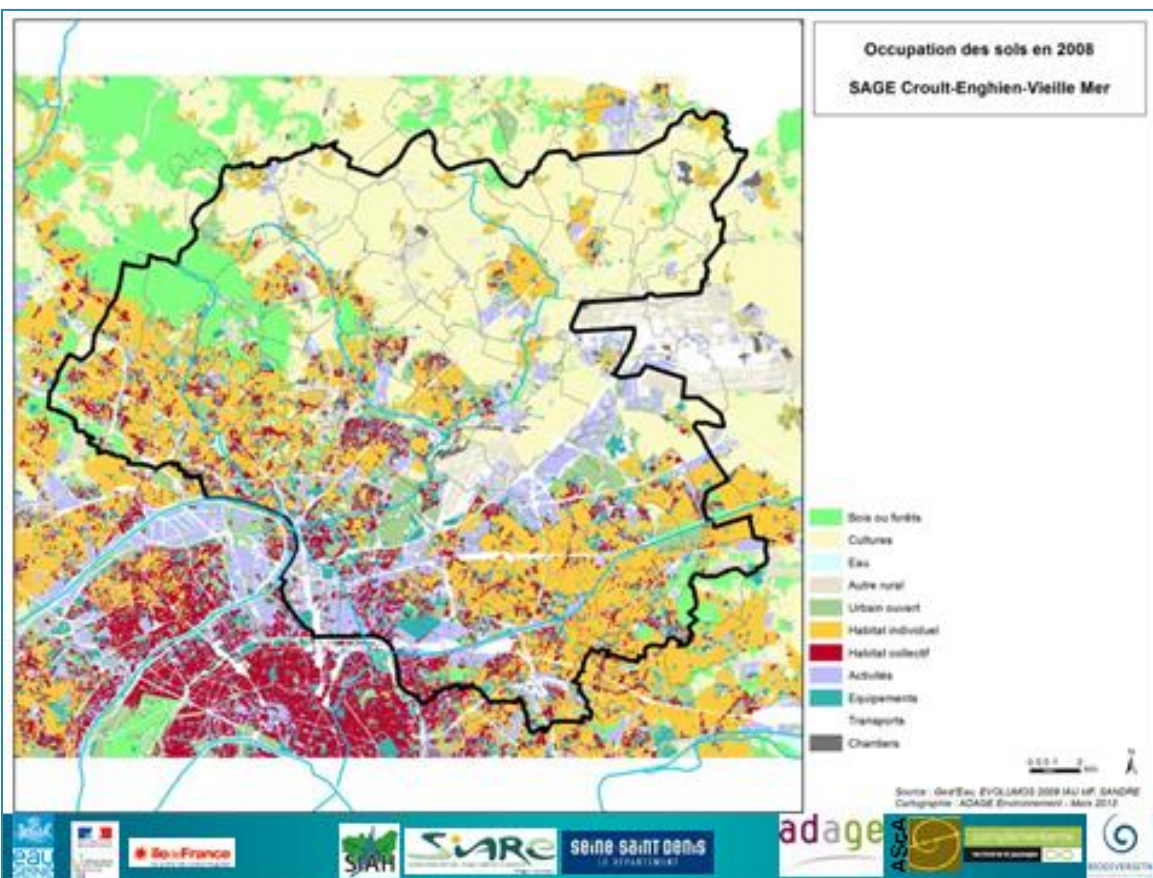
- Un cadre commun de production grâce à des outils dédiés de gestion de projet et de valorisation des données
 - Une plateforme d'échanges documentaires accessible par Internet pour le transfert de données avec les différents acteurs
 - Une base de données documentaire, outil d'archivage et de partage des documents et données garantissant la « mémoire du projet »
 - Un espace de travail collaboratif accessible par Internet après les commissions thématiques pour le suivi des travaux et le partage des réflexions
 - Un appui permanent sur la cartographie, outil indispensable d'illustration et de compréhension à toutes les étapes de la démarche
 - Prise en charge par le SIAH des commandes de données SIG auprès de l'IAU, l'IGN, la DRIEA...



Bois de France



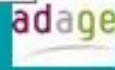
SEINE SAINT DENIS
LE DÉPARTEMENT



Bois de France

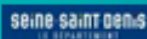


SEINE SAINT DENIS
LE DÉPARTEMENT



4 phases enchaînées : une progression comprenant chevauchements et complémentarités, et prévoyant une mobilisation active et une implication de plus en plus fortes des instances

- Un état des lieux composé des phases « état initial » et « diagnostic »
 - Analyse thématique et transversale
 - Récit rétrospectif
 - Définition des enjeux stratégiques
- Une phase « Tendances et scénarios » qui élabore 3-4 stratégies possibles pour le SAGE
- Une dernière phase pour aider au choix de la « Stratégie » à retenir



- Une durée globale ressermée de 27 mois : date visée premier trimestre 2015
- Appui et rythme de la mission d' étude sur la dynamique des instances mises en place : 6 CLE (éventuellement élargies), 10 Bureau, 5 sessions de CT + 1 réunion avec élus du territoire...

	2013												2014												2015		
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M
Etat Initial																											
Diagnostic																											
Tendances et scénarios																											
Scénario "sans SAGE"																											
Scénarios stratégiques contrastés																											
Choix de la stratégie																											

Réunion de Bureau
 Commission thématique
 Commission locale de l'eau



Zoom sur la phase état initial

- **Définition** : une vision globale de l'état du territoire, identification et description des liens eau/milieux/usages, et du qui fait quoi en termes de pressions et de réponses
- **Objectifs** : produire une base d'informations partagées permettant de « juger » de la situation et de faciliter le dialogue entre tous les acteurs
- **Méthode** : déroulement « en entonnoir »
 - Le dossier préliminaire : une première base de travail solide
 - Collecte et analyse des données (bibliographie, entretiens, investigations de terrain)
 - Identification des manques et propositions d'études complémentaires
 - Rédaction de « l'état initial »
- **Modalités de travail**
 - Données : d'abord via les structures pilotes, et les membres des commissions, puis à l'avancement via des acteurs plus spécifiques
 - Entretiens de cadrage dès le démarrage, puis une vingtaine à l'avancement
 - Travail de co-production avec les instances : deux séries de CT, 2 Bureau CLE, 1CLE
 - Production par le groupement via un processus itératif et collaboratif avec les participants



Zoom sur la phase état initial

- **Résultat attendu** : un document « état initial » approuvé par la CLE
 - Structuré par grande thématique: présentation de la situation, des acteurs et leur organisation
- **Une première proposition de trame de structuration pourrait être** :
 - Introduction sur les caractéristiques générales du territoire
 - Des parties thématiques qui présentent
 - la situation
 - les acteurs et leur organisation
 - l'importance économique et sociale de l'eau, des milieux et de leurs usages
 - l'évolution sur 20 ans de chacun des thèmes du SAGE
 - les données manquantes nécessitant des études complémentaires
 - Une vision synthétique de la gouvernance de l'eau et des milieux



Trois commissions thématiques

CT Aménagement

Aménagement et attractivité du territoire, urbanisme, risques, navigation, paysage cadre de vie, identités paysagères, l'eau dans la ville

CT Qualité

Qualité de l'eau, eau potable, assainissement, thermalisme, agriculture, paysage mémoire de l'eau, patrimoine, qualité paysagère des ouvrages hydrauliques

CT Milieux naturels

Etat et fonctionnalités écologiques des milieux, usages récréatifs, paysage lieux de ressourcement, nature en ville

{ Un thème commun et transversal = les PAYSAGES }



Produire un état initial sur 14 thèmes en travaillant avec 3 commissions

Thème 1 - Caractéristiques générales du territoire			
	CT Qualité de l'eau	CT Gestion et protection des milieux naturels	CT Aménagement
Thème 2 Eaux superficielles			
Thème 3 Eaux souterraines			
Thème 4 Occupation du sol / aménagement			
Thème 5 Milieux naturels			
Thème 6 Ruisellement urbain			
Thème 7 Inondations			
Thème 8 Risques géologiques			
Thème 9 Eau potable			
Thème 10 Assainissement			
Thème 11 Activités non domestiques			
Thème 12 Agriculture			
Thème 13 Loisirs et tourisme	Compatibilité / impacts du thermalisme	Compatibilité / impacts des usages récréatifs	Compatibilité / impacts de la navigation
Thème transversal Paysage			

- **Deux séries de Commissions en avril et en juin**
 - **Objectifs des Commissions d'avril**
 - Echanger autour de la vision du SAGE
 - Confirmer les « axes de travail »
 - Apprécier la situation en matière de données exploitables / exploitées
 - Identifier les premiers manques et possibilités d'investigations complémentaires
 - Mettre en partage et recueillir les avis et réactions permettant la poursuite de l'étude
 - **Objectifs des Commissions de juin**
 - Présentation du rapport intermédiaire d'état initial : plan et contenu
 - Présentation / débat sur les thèmes les plus significatifs et/ou sensibles et/ou transverses aux différentes commissions
 - Débat sur les besoins d'études complémentaires et les portages possibles



- **Deux séries de Commissions en avril et en juin**
 - **Objectifs des Commissions d'avril**
 - Echanger autour de la vision du SAGE
 - Confirmer les « axes de travail »
 - Apprécier la situation en matière de données exploitables / exploitées
 - Identifier les premiers manques et possibilités d'investigations complémentaires
 - Mettre en partage et recueillir les avis et réactions permettant la poursuite de l'étude
 - **Objectifs des Commissions de juin**
 - Présentation du rapport intermédiaire d'état initial : plan et contenu
 - Présentation / débat sur les thèmes les plus significatifs et/ou sensibles et/ou transverses aux différentes commissions
 - Débat sur les besoins d'études complémentaires et les portages possibles



Le prochain Bureau de la CLE

- **Date prévisionnelle** : fin août- début septembre 2013, après les deux séries de réunions des commissions thématiques consacrées à l'état initial
- **Objectifs**
 - présenter / mettre en débat le projet d'état initial, et notamment les sujets les plus significatifs et/ou sensibles,
 - débattre des données manquantes et des besoins éventuels d'études / investigations complémentaires,
 - préparer la réunion CLE à suivre en septembre



La prochaine réunion de la CLE

- **Date** : septembre 2013
- **Objectifs** : présentation / débat / validation de l'état initial
- **Forme** : pour le groupement intervention de 3 heures maximum questions comprises





Merci de votre attention